

Compte rendu du conseil de l'ED PHENIICS du mardi 1^{er} décembre 2015

Présents : A. Desbree, C. Marquet, L. De Carlan, M.-H. Couperie, A. Gamelin, J. Ball, F. Cavalier, L. Olivier, A. Somaini, E. Simoni, F. Fleuret, F. Deliot, V. Ruhlmann-Kleider, F. Jeannot, J. Le Bourlot, A. Zolotarova, E. Khan

La séance débute à 14h10 salle 015 de l'IPN Orsay (Bat 100).

Le fonctionnement, le calendrier et les statistiques d'inscription de l'ED sont rappelés dans un premier temps. Le processus de désignation officiel du conseil de l'ED par PSaclay devrait être effectué dans les semaines à venir. Un vote par email sera alors organisé au sein du conseil de l'ED pour élire le directoire du conseil de l'ED.

Le volume horaire des modules de formation validables est de 20h, avec maximum deux modules validés si la formation (école externe, etc.) dure plus de 40h. Un bilan sur ce mode de fonctionnement sera effectué dans 1 an.

Le MOOC de l'ED devrait être laissé ouvert sur FUN pour que les étudiants éventuels de master/licence puissent y accéder en fin d'année universitaire. Une enquête de satisfaction avec un millier de retours va être dépouillée pour faire le bilan de ce MOOC.

Dans le cas des propositions de thèse ayant un financement qui ne provient pas du concours de l'ED, il est décidé de contacter en amont les directeurs d'unité et les HDR pour bien les prévenir de demander au référent de l'ED une évaluation sur l'admissibilité du projet doctorant-sujet de thèse avant de monter le dossier plus avant. Il faudra donc fournir à l'ED des informations sur le CV du candidat choisi, le nombre éventuel de candidats postulants, comment s'est déroulé le choix vers ce candidat, etc. Ceci permet d'éviter des situations délicates de demande de validation de début de thèse à quelques jours du début du financement, dans le cas où le candidat-sujet ne satisferait pas aux critères de l'ED.

Le jury pour les concours de l'ED est le directoire augmenté de membres du conseil ayant une expertise dans des thématiques que n'auraient pas les membres du directoire.

Le cas des étudiants postulant pour une thèse sans M2 dans la discipline de leur thèse, mais ayant suivi des cours et stages s'y rapportant, est discuté (Ex : élève de grandes écoles). Une évaluation au cas par cas devrait être envisagée. Une discussion préalable sur ce sujet général avec les responsables des M2 fournissant régulièrement des étudiants à l'ED est sollicitée. L'ED se prononcera ensuite sur la manière de traiter ces situations.

La prochaine réunion du conseil de l'ED est prévue vers avril 2016.

La séance est levée à 16h02